

APPEL A PROPOSITIONS

L'appel à proposition a pour but de solliciter l'intérêt des **organisations nationales de la société civile sans but lucratif ou université** en tant que partenaire d'exécution souhaitant participer aux opérations de l'ONU-Habitat en apportant des ressources complémentaires (ressources humaines, connaissances, fonds, contributions en nature, fournitures et/ou équipements) à la réalisation des objectifs communs comme indiqué ci-dessous et convenus subséquentment dans un Accord de Coopération.

Titre : "Appui à la réforme foncière en République démocratique du Congo (RDC) par l'organisation d'une série d'ateliers provinciaux de consultations sur le document de politique foncière nationale à l'Ouest de la RDC."

Objet de l'appel : Organiser et conduire des ateliers de consultations sur le document de politique foncière nationale à l'Ouest de la RDC, précisément dans les provinces de Kasai Central, Sankuru, Tshuapa et Mongala.

Date de début de soumission : 30 Octobre 2020

Date et heure limite de soumission : 22 Novembre 2020, 17.00 (Heure de Nairobi)

Informations clés du projet

- *Titre de projet :* Programme d'appui à la réforme foncière et au renforcement des capacités de l'administration foncière en République démocratique du Congo.
- *Lieu de mise en œuvre du Projet :* RDC
- *Lieu spécifique du site pour cet Appel à proposition :* Kinshasa et quatre provinces de l'Ouest du pays: Kasai Central, Sankuru, Tshuapa et Mongala.
- *Date de début de projet :* 07 Décembre 2020.
- *Valeur maximale proposée en dollars américains :* 100,000
- *Durée estimée du projet :* 6 mois.
- *Structure/organisation porteuse du projet :* Land, Housing and Shelter Section.

Brève Description du projet

Le Réseau Mondial des Outils Fonciers (Global Land Tool Network – GLTN), facilité par ONU-Habitat, est une alliance de partenaires internationaux, régionaux et nationaux visant à « garantir les droits à la terre et à la propriété pour tous » par le développement d'outils et d'approches foncières favorables aux pauvres et au genre dans le cadre du continuum des droits fonciers. Il soutient la mise en œuvre des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts (VGGT), le cadre et lignes directrices pour les politiques foncières en Afrique, les objectifs de développement durable (ODD) et le Nouveau Programme pour les villes (New Urban Agenda).

Depuis 2012, le gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a lancé un processus de réforme foncière avec le soutien d'ONU-Habitat/GLTN et d'autres partenaires techniques et financiers. ONU-

Habitat/GLTN met en œuvre un programme visant à « soutenir la réforme foncière et à renforcer les capacités de l’administration foncière en République Démocratique du Congo (2017-2021) », qui vise, à rendre la Commission Nationale pour la Réforme Foncière (CONAREF) opérationnelle pour la préparation et la mise en œuvre de la réforme foncière, avec le financement du Fonds National REDD+(FONAREDD) capitalisé par l’Initiative pour la Forêt l’Afrique Centrale (CAFI).

Il y a un engagement renouvelé et une priorité de la part du programme et des autorités gouvernementales à accélérer les consultations sur la politique foncière. Par conséquent, des consultations simultanées sur la politique foncière sont attendues dans les six prochains mois. Le présent appel à propositions fait partie du processus de développement de la politique foncière nationale en RDC et contribuera aux consultations générales sur la politique foncière. Pour cet appel à propositions, les consultations se dérouleront dans quatre provinces de l’ouest du pays dont le Maniema, le Tangayika, le Lomami et le Haut Lomami. Il est probable que le nombre réel de consultations soit examiné par ONU-Habitat avec le partenaire d’exécution, compte tenu des ressources disponibles.

Principaux Résultats et Activités

En étroite collaboration avec ONU-Habitat, le Réseau Mondial des Outils Fonciers (Global Land Tool Network – GLTN), les autorités gouvernementales nationales et provinciales et d’autres parties prenantes du secteur foncier, le partenaire de mise en œuvre organisera une série de quatre ateliers provinciaux dans le cadre des consultations nationales sur le document de politique foncière nationale. Il est attendu du partenaire les tâches suivantes:

1. Élaborer un plan pour la conduite des consultations sur la politique foncière, y compris une méthodologie convenue pour la conduite des ateliers, les préparatifs logistiques et l’identification des participants, entre autres.
2. Organiser les consultations sur la politique foncière conformément à la méthodologie convenue avec ONU-Habitat et la CONAREF.
3. Documenter et partager les actes des consultations sur la politique.
4. Assumer les responsabilités nécessaires en matière de coordination, de suivi et d’établissement de rapports (y compris les rapports financiers) pour garantir l’exécution rapide et efficace des activités

Analyse de risque

Les risques suivants peuvent se dérouler, les facteurs d’atténuation suggérés doivent être pris en compte. Une surveillance constante est également essentielle.

L'évaluation des risques	Facteurs atténuants
Résurgence de la COVID-19 en RDC pouvant empêcher les regroupement et les voyages internes.	Format réduit des ateliers, report des activités jusqu’à la levée des restrictions.
Incapacité à maintenir le partenariat multipartite et l’engagement collectif.	ONU-Habitat, GLTN et le partenaire d’exécution appuieront l’élaboration d’une stratégie et sa mise en œuvre. Également pour construire et renforcer les plateformes existantes ou les comités multipartites.
Problèmes de sécurité potentiels ou inaccessibilité des sites de projet	Le partenaire d’exécution surveillera de près la situation de la sécurité dans le pays, en particulier sur le site du projet.

Instabilité politique susceptible de retarder ou d'entraver la bonne mise en œuvre du projet.	ONU-Habitat, GLTN et son partenaire d'exécution surveillent de près la situation politique dans le pays.
---	--

Critère d'éligibilité

Critère	Détails de la soumission / Documents requis
Statut Légal	<ul style="list-style-type: none"> • Certificat d'enregistrement / incorporation • Preuve d'enregistrement ou de reconnaissance juridique dans le pays d'origine. • Preuve d'enregistrement ou de reconnaissance juridique du pays d'opération • Preuve de la présence opérationnelle dans le pays
Profil de l'organisation et détails	<ul style="list-style-type: none"> • Profil et structure d'organisation claire indiquant : <ul style="list-style-type: none"> ○ Vision, mission et objectifs de l'organisation ○ Organe de gestion ○ Membres du conseil d'administration et leurs désignations dûment certifiées par le secrétaire général ou un document équivalent. ○ Preuve d'adhésion à des associations professionnelles, le cas échéant.
Capacité financière	<ul style="list-style-type: none"> • États financiers audités de la société (bilan et compte de résultat) et rapport des auditeurs pour les deux dernières années.
Compte bancaire exclusif	<ul style="list-style-type: none"> • L'organisation est-elle disposée et capable de disposer d'un compte bancaire distinct pour les fonds fournis par ONU-Habitat ?
Intégrité et gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • L'organisation doit remplir et soumettre un formulaire de déclaration de partenariat signé (le formulaire doit être fourni sur demande). • Fournir les profils du président du conseil d'administration, du chef de l'organisation et du chef des finances

Soumission de la proposition technique et financière

Une proposition technique doit être soumise, présentant :

- Une discussion sommaire du processus de la réforme foncière en RDC, particulièrement l'approche participative et inclusive pour l'élaboration de la politique foncière et la conduite des consultations sur le document de politique foncière ;
- La méthodologie proposée pour la conduite des consultations provinciales,
- La description et la justification des interventions proposées en fonction des exigences,
- Les étapes clés, les extraits, les activités et les échéanciers de livraison.
- Une liste de projets déjà mis en œuvre et évaluation connexe

Un modèle et un guide sont disponibles sur demande.

Une proposition de budget doit accompagner la proposition technique, qui comprend le budget proposé par résultat/activité, par catégorie de dépenses ou par catégorie de budget et par une

contribution, estimée en numéraire et/ou en nature, des partenaires de mise en œuvre. Un modèle est disponible autant que guide, sur demande.

Les critères de sélection

Critères	Détails de la soumission / Documents requis	Poids
1. Capacité technique		40%
<p>1.1 L'organisation possède-t-elle l'expérience pertinente et des expériences avérés dans la mise en œuvre d'activités dans les domaines du projet ? A-t-elle déjà géré des projets de complexité technique et de taille financière similaires ? Le projet est-il lié au domaine d'intervention principal du partenaire d'exécution ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> Liste des projets exécutés au cours des 2 dernières années (valeur, emplacement, donateurs, nature des projets, phase d'exécution - terminée ou en cours). Démontrer en quoi les expériences des projets passés sont pertinentes pour l'exécution de la proposition actuelle Références de précédents donateurs (si disponibles) 	
<p>1.2 L'organisation dispose-t-elle d'un personnel technique qualifié possédant l'expérience et les compétences techniques requises par le projet ? Quels sont : la taille, le type, les qualifications et les formations scolaires du personnel ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> CV des principaux membres du personnel technique et non technique qui participeront au projet Combien de personnel technique avez-vous dans le pays concerné pour mettre en œuvre le projet ? Existe-t-il une garantie raisonnable que le personnel technique requis par le projet continuera à être disponible au besoin du projet ? Y aurait-il des plans pour recruter plus de personnel technique ? Quelles seraient les qualifications ? 	
<p>1.3 L'organisation a-t-elle un lien clair et fort avec un groupe identifiable pertinent pour la population cible du projet ? Peut-elle impacter sur la population cible et sur le sujet ? A-t-elle une forte présence sur le terrain et pour combien de temps ? A-t-elle une capacité suffisante pour travailler dans les zones/régions clés où les activités proposées seront mises en œuvre ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> Démontrer, décrire et fournir la preuve de la présence opérationnelle locale, y compris la capacité de cibler la population. Si applicable, nommez les organisations partenaires locales dans les sites de projet proposés. 	

<p>1.4 L'organisation possède-t-elle les installations physiques, le matériel de bureau, les moyens de transport, etc. adéquats pour mettre en œuvre les activités ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir l'emplacement et la liste des installations de bureau, des véhicules et du matériel de bureau disponibles localement pour mettre en œuvre le projet. • Si applicable, fournissez des plans pour sécuriser des bureaux, des véhicules et du matériel de bureau supplémentaires 	
<p>1.5 L'organisation dispose-t-elle de procédures officielles pour surveiller l'exécution des projets (par exemple, jalons, résultats, dépenses, etc.) ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir des politiques et procédures officielles de suivi de projet • Décrivez comment le partenaire de réalisation surveillera et documentera les activités du projet. 	
<p>2. Capacité financière et administrative</p>		15%
<p>2.1 L'organisation a-t-elle fonctionné pendant au moins deux ans pour démontrer sa viabilité et sa pertinence financières ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Indiquer les années d'activité • États financiers des 2 dernières années 	
<p>2.2 L'organisation dispose-t-elle d'un personnel qualifié en finance ? Le système comptable actuel est-il informatisé et a-t-elle la capacité de collecter et de fournir des rapports financiers distincts sur les activités réalisées dans le cadre de l'accord de coopération ? A-t-elle des systèmes et des pratiques pour surveiller et indiquer si les livrables et les dépenses du projet respectent les délais et le budget convenus ? A-t-elle mis en place une séparation minimale des tâches (séparation entre la gestion de projet, les finances / la comptabilité et le bureau exécutif) ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CV des principaux membres du personnel de finances et de la comptabilité • Description et caractéristiques principales et contrôles du système de comptabilité utiliser • Structure d'organisation / Organigramme 	
<p>2.3 L'organisation a-t-elle la capacité d'approvisionner des biens et des services sur une base transparente et compétitive ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Copies des politiques et procédures d'approvisionnement. Les procédures doivent montrer comment vous approvisionnez sur le marché local et international. • Décrire comment acheter des biens et des services sur une base transparente et compétitive 	

2.4 L'organisation dispose-t-elle de procédures et de contrôles officiels pour limiter la fraude, tels que plusieurs signataires sur les comptes bancaires, le signalement et la poursuite des cas de fraude ?	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire les contrôles anti-fraude et fournir des procédures formelles 	
2.5 L'organisation est-elle en mesure de fournir une contribution en nature, financière et en personnel en tant que partenaire d'exécution d'ONU-Habitat dans le cadre du présent projet ? Veuillez donner des détails sur la nature et la taille de la contribution.	<ul style="list-style-type: none"> • Décrivez la nature et la valeur de la contribution (en nature ou en argent) • Décrivez ceci dans la proposition de budget 	
3. Proposition financière		15%
3.1 Est-ce que le budget de chaque composante de l'activité est exécutée par le partenaire de mise en œuvre (i) rentable (c.-à-d. que le coût doit être économique et estimé avec prudence pour éviter toute sous / sur estimation) (ii) justifiable / bien soutenu et (iii) précis et complet	<ul style="list-style-type: none"> • Proposition de budget • Ventilation des coûts (si applicable) • Autres documents d'appui 	
4. Proposition technique		30%
4.1 La proposition technique est valable et répond correctement aux spécifications et exigences ?	Document de proposition technique	
Score cumulé pour les ratios		100%

La proposition technique doit être envoyée sous forme électronique au plus tard le 22 Novembre 2020, à 17h00 (Heure de Nairobi) à M. Danilo Antonio, à l'adresse électronique suivante : danilo.antonio@un.org, en mettant en copie Mme Hélène Mwandjuma Bahati : helene.mwandjuma@un.org. Toutes les questions ou précisions connexes doivent également être acheminées via cette adresse électronique. Sur demande à l'un des adresses e-mail ci-dessus, tous les formulaires et modèles associés seront également disponibles pour partage.

Clause de non-responsabilité : Veuillez noter que cet avis ne constitue pas une sollicitation et ONU-Habitat se réserve le droit de modifier ou d'annuler ce projet à tout moment du processus. La soumission d'une réponse à un appel à manifestation d'intérêt ne garantit pas que son organisation sera sélectionnée pour mener la mise en œuvre du projet.

Notes :

- Les organisations intéressées doivent fournir des informations indiquant qu'elles sont qualifiées pour exécuter le projet. (Dépliant, description de missions similaires, expérience dans des conditions similaires, disponibilité des compétences appropriées parmi le personnel, etc.).

- La proposition technique et les documents d'accompagnement doivent être reçus conformément aux instructions fournies. La proposition technique soumise à une adresse électronique différente de celle spécifiée ne sera pas prise en compte.
- La proposition technique des organisations candidates qui ne fourniront pas les informations complètes pour satisfaire aux critères d'éligibilité de base sera considérée comme non conforme.
- La proposition technique reçue après la date limite susmentionnée ne sera pas considérée
- Les organisations seront sélectionnées conformément à la procédure définie dans la politique de gestion de la propriété intellectuelle d'ONU-Habitat et dans ses procédures opératoires standard.
- La proposition technique des candidats ne fournissant pas les informations demandées ne sera pas prise en compte.
- La présente proposition technique n'entraîne aucun engagement financier ou autre de la part d'ONU-Habitat. ONU-Habitat se réserve le droit d'accepter ou de rejeter une ou toutes les propositions sans encourir aucune obligation d'informer le (s) demandeur (s) concerné (s) des motifs.
- Tous les coûts doivent être estimés en dollars américain (USD).